



La lettre infos des adhérents de l'Association de l'Ossau à Katahdin
n°191 23 octobre 2021
Site : <http://ossau.katahdin.free.fr/> Courriel : Jean.renault@wanadoo.fr

Le retour de Jean-Vincent en Béarn (2ème partie)

Les ennuis commencèrent quand on aborda le sujet principal, c'est-à-dire la succession de Jean-Jacques d'Abbadie, frère aîné de Jean-Vincent décédé en 1674 et dont Labaig administrait les biens depuis 1672, en vertu d'une procuration. Le juge du Sénéchal prétendit ignorer l'existence de tout titre ou inventaire au sujet de cet héritage. Saint-Castin demanda des lettres monitoires contre le possesseur de ces documents, et Labaig l'aïda obligeamment dans ces procédures. Les deux beaux-frères s'entendaient le mieux du monde.

« L'affaire n'avancait pas, Saint-Castin s'impatientait et tâchait, en se renseignant dedroite et de gauche, de hâter le cours de la justice. Il en apprit assez pour obtenir de Labaig l'aveu qu'il avait eu l'inventaire entre les mains. Le bon apôtre avait même signé en 1675, "à cause de l'absence du baron de Saint-Castin, le dénombrement des biens de Jean-Jacques d'Abbadie ».

La mauvaise foi, la malhonnêteté de l'administrateur éclataient au grand jour. C'est alors que Labaig montra son savoir-faire.

Saint-Castin entretenait, depuis son arrivée en France, une correspondance suivie avec le ministre Pontchartrain. Ce dernier souhaitait le retour rapide de Jean-Vincent en Acadie, et il écrivit le 8 juillet 1703 au Premier Président du Parlement de Pau, M. de Gassion, l'ordre du roi de juger l'affaire au plus vite

« Monsieur,

Le sieur de Saint Castin, gentilhomme de Béarn qui est estably depuis un grand nombre d'années à l'Acadie a esté obligé de venir en France pour se faire faire raison du bien de ses père et mère par ceux qui le retiennent. Mais comme ceux à qui il a affaire tirent ce procès en longueur et que sa Majesté désire qu'il retourne incessamment à l'Acadie ou sa présence est nécessaire, elle m'a commandé de vous escrire de juger son affaire au plustost. Je vous prie en mon particulier de luy rendre justice tous les services qui pourront dépendre de vous »

Les Gassion sont une famille protestante de Navarre. L'un de ses membres, Jean de Gassion, a été procureur général au conseil de Navarre et président au conseil souverain sous Jeanne d'Albret. Son fils, Jacques, occupa les mêmes charges. Jean, fils aîné de Jacques, fut, en 1628, président à mortier du parlement de Pau.

Jean de Gassion, maréchal et conseiller d'Etat.



Le ministre écrivait en même temps à Jean-Vincent d'Abbadie, le 18 juillet 1703 :

« J'ay reçu les lettres que vous m'avez escrit les 18 et 21 de ce mois. J'ay rendu compte au Roy de la bonne volonté que vous tesmoignés pour son service et sa Majesté m'en a paru satisfaite. Elle désire que vous embarqués sur le vaisseau qui va à l'Acadie. Vous trouverez cy joint un ordre pour commander à Pentagouet sous ceux de M. de Brouillan, Gouverneur de l'Acadie avec 50 livres d'appointement par mois. J'auray attention d'informer Sa Majesté des services que vous rendrez et de vous procurer des grâces par ce que je suis persuadé que vous servirez de manière quelle sera contente de vous. »



Le ministre voulait absolument renvoyer Jean-Vincent en Acadie. On retrouve de nombreuses lettres dans cette période. Mais ce dernier ne voulait pas revenir en Acadie sans avoir réglé ses problèmes en Béarn.

Labaig retardait le jugement du parlement de Pau par toutes les procédures possibles. De plus, les membres du parlement de Pau souhaitaient montrer leur indépendance vis-à-vis du pouvoir central !

Parlement de Navarre

Saint-Castin devait s'embarquer à la fin de l'année, mais non sans avoir réglé ses affaires personnelles.

En 1703, Saint-Castin ne put reprendre le bateau.

« Songeant à l'avenir de ses enfants, et renseigné sur les intentions de son beau-frère, il n'entendait pas quitter le Béarn sans avoir fait rendre gorge à Labaig ».

Durant ces années, la correspondance entre Saint-Castin et le ministre fut nombreuse.

Le 22 aout, le ministre écrit à nouveau à Saint-Castin : *« J'ai reçu la lettre que vous m'avez escrit de Bordeaux le 4 de ce mois. J'aurais fort désiré que vous eussiez peu repasser à l'Acadie cette année. Mais puisque cela ne s'est peu faire, je vous recommande de disposer vos affaires de manière que vous puissiez partir par les premiers vaisseaux l'année prochaine.... »*

Le même jour, il écrit à nouveau au Président du parlement de Pau : *« Monsieur, le Roy a donné ordre à M. de Saint Castin, gentilhomme habitué à l'Acadie, de se rendre en cette colonie, mais comme il ne le peut, qu'une affaire qu'il a avec le juge du Sénéchal d'Olléron ne soit terminée, Sa Majesté désire que vous donniez les ordres que vous estimerez nécessaire pour finir cette affaire. Je vous prie en mon particulier de luy conserver son bon droit et de tenir la main à ce que justice luy soit rendu ».*

Pontchartrain demande aussi à Saint-Castin le 25 juillet 1703 des renseignements sur les actions à mener en Acadie : *« Vous m'avez escrit que vous aviez compté, si vous fussiez resté en France, de m'envoyer un mémoire des choses qu'il serait à propos de faire à l'Acadie dans la conjoncture présente. Si le mémoire est fait, envoyez le moy... »*

Durant sa présence en Béarn, Saint-Castin attendait l'arrivée de son fils aîné Bernard. Ce dernier, étudiant au Petit Séminaire de Québec devait venir le rejoindre. Bernard est né le 15 octobre 1688 à Pentagouet. Il est baptisé le 6 novembre avec comme parrain Renaud de Bordenave. Le 24 novembre 1704, son bateau en partance pour la France fait naufrage en mer à 130 lieues de Tadoussac. Il se pourrait que le navire soit la Sainte-Anne qui aurait fait

nauffrage sur la Côte-Nord en 1704. En 1704, une enquête est faite à la demande du sieur Louis Aubert du Forillon, commandant la caiche La Prospérité, de Québec, sur le naufrage dans le fleuve Saint-Laurent du navire La Sainte-Anne, était propriété de Antoine La Garde, marchand de Québec.

En 2016, Radio Canada annonçait « Possible découverte d'une épave de plus de 300 ans dans le secteur de Pointe-Lebel . Des archéologues de l'Université de Montréal et des plongeurs de la Côte-Nord auraient découvert l'épave présumée du navire marchand Sainte-Anne, qui a coulé dans les eaux du Saint-Laurent en 1704. Des analyses seront effectuées cet été, dans le secteur de Pointe-Lebel, afin de déterminer s'il s'agit bien des vestiges de ce bateau ».

Quelques années auparavant Saint Castin écrivait : « J'enverrai mon ainé (...) à la Rochelle, pour apprendre la marine, à moins que M d'Escou (?) ne veuille l'engager à l'élever en gentilhomme sinon l'envoyer au collège ou les jeunes gens n'apprennent presque rien »

Durant les années suivantes, le procès va s'éterniser, le parlement de Pau se préoccupant peu de la succession du Baron. Les lettres du ministre vont rester sans effets.

Le 3 juin 1705, le ministre va encore écrire : « Je suis bien aise de vous donner avis que le vaisseau que le Roy envoie à l'Acadie partira incessamment de la Rochelle afin que si vos affaires sont finis, vous puissiez vous y rendre pour l'embarquement. Faites moy sçavoir aussy tost que vous aurez reçu cette lettre ce que vous ferez, afin, que si vous ne pouvés pas passer bientost en ce pays, Sa majesté puisse y pourvoir »

Mais durant l'année 1707, les lettres concerneront Bernard-Anselme et non plus Jean-Vincent ... !!!!! Les vaisseaux vont encore partir sans lui durant les années suivantes.

«Jean-Vincent d'Abbadie, deuxième baron de Saint-Castin, mourait, sans avoir revu l'Acadie ».

L'héritage du Baron de Saint-Castin sera contesté encore quelques années plus tard lorsque Bernard-Anselme reviendra en Béarn.

Le ministre annonçait son décès à Vaudreuil, dans une lettre du 30 juin 1707. "Sa mort, écrivait-il, est une grande perte par le grand crédit qu'il avait sur les sauvages". »

Sources :

Remarque : En dépit des trop nombreuses pertes et destructions subies au fil des siècles, les fonds anciens de la marine représentent une source documentaire de première importance pour l'histoire navale, technologique, administrative, sociale et économique de la France entre 1670 et 1789.

Robert Le Blant : Une figure légendaire de l'histoire acadienne, Le Baron de St-Castin

Marjolaine Saint-Pierre : Saint-Castin, baron français, chef amérindien' (1652-1707)

Pierre Daviault : Le baron de Saint-Castin, chef abenaquis

Dufau de Maluquer : La Maison d'Abbadie de Maslacq

http://www.biographi.ca/fr/bio/perrot_francois_marie_1F.html

Archives de la Province de Québec, inventaire d'une collection de pièces judiciaires par Pierre-Georges Roy

Association de l'Ossau à Katahdin
<https://ossau-katahdin.fr/>
<https://www.facebook.com/groups/ossau.katahdin/>

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

C.P. : Ville :

Courriel : Tel :

Souhaite adhérer à l'Association de l'Ossau à Katahdin

Cotisation seule : 15 € pour une personne, 25 € pour un couple.

Cotisation et revues: 20 € pour une personne, 30 € pour un couple.

Cotisation et revues (hors France) : 35\$



Mairie d'Escout
64870